

# Lettre d'informations

3<sup>e</sup> trimestre 2020

# MESVES SUR LOIRE

## CYCLO-CROSS

# 1.11.2020

**13H15 : EDC + MINIMES**

**14H15 : CADETS**

**15H00 : JUNIORS+SENIORS**

# DECATHLON

NEVERS-MARZY



## **CHAMPIONNAT DE CYCLO-CROSS**

Le 1<sup>er</sup> novembre, l'UCS et la commune de Mesves-sur-Loire co-organisent le championnat de cyclo cross qui se déroulera le long de l'étang et dans le parc des Charmilles. Cette compétition rassemble de nombreux sportifs de toutes catégories et des champions qui se distinguent dans les championnats de haut niveau. Cette course connaît une certaine notoriété. L'an dernier, Miguel Martinez, champion olympique, nous avait fait l'honneur d'assister à l'épreuve.

La route de l'étang sera fermée mais l'accès pour les pêcheurs et les promeneurs sera possible en bas de la rue du Cros des Pierres.

## **COMMUNIQUÉ : COUPURES D'EAU**

Dans un but préventif, afin d'assurer la salubrité en eau potable des habitants, l'entreprise Hydr'elec procède actuellement au remplacement de vannes sur des canalisations de gros diamètre.

Consciente de la gêne occasionnée, la Municipalité remercie les habitants pour leur compréhension.

## **LOCATION SALLE DES FÊTES**

Suite à une nouvelle directive de la Préfecture, les rassemblements festifs ou familiaux de plus de 30 personnes sont interdits.

## **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Rendez-vous devant la Mairie à 10h30. Dépôt de gerbes au Monument aux morts. Visite au cimetière. Pas plus de 30 personnes. Pas de vin d'honneur.

### **MAIRIE :**

#### **HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC**

Lundi	9h - 12h	14h - 17h
Mardi	9h - 12h	Fermé
Mercredi	9h - 12h	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h	Fermé
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h

### **AGENCE POSTALE :**

#### **HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :  
8h - 9h45 et 15h15 - 16h30  
Mercredi : 13h30 - 16h30

### **DÉCHÈTERIE**

**HIVER : 1<sup>er</sup> OCTOBRE AU 31 MARS**

#### **HORAIRE D'OUVERTURE**

Lundi, Vendredi : 13h30-17h  
Mercredi, Samedi : 9h-12h et 13h30-17h

**Jours de Fermeture : Mardi, Jeudi, Dimanche**  
**ainsi que les jours fériés**

**Fermé le lundi et vendredi matin.**

***Vous pouvez obtenir votre carte à la déchèterie de St-Quentin avec un justificatif de domicile.***

**03 86 39 06 32**

RD 28 - 58150 Saint-Quentin-sur-Nohain

## **BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE**

### **L'AIDE À LA MOBILITÉ DES JEUNES**



Le conseil municipal a voté la mise en place d'une « bourse au permis de conduire ».

Les jeunes gens de Mesves-sur-Loire, inscrits au permis de conduire, dans les

écoles de conduite partenaires\*, recevront une aide financière pour obtenir le fameux « papier rose ». Cette bourse sera versée directement à l'auto-école.

Une initiative municipale qui répond à une problématique relevée par les organismes d'accompagnement à l'emploi mais aussi à la poursuite d'études. En effet, le manque de mobilité des jeunes est un des principaux facteurs de l'échec qu'il soit scolaire, professionnel ou social.

Autre difficulté à laquelle est confronté notre territoire, c'est la baisse sensible de l'engagement bénévole auprès des associations. Tisser du lien social et intergénérationnel, de l'entraide et contribuer à la réussite de manifestations. C'est le deuxième volet de la « bourse au permis de conduire », celui de la contribution que le jeune offrira à une association nivernaise agréée par la collectivité\*. En s'engageant ainsi et en offrant un peu de son temps à une organisation de son choix, il soutiendra bénévolement l'action associative dans le respect des valeurs républicaines et laïques.

L'attribution de la bourse au permis de conduire automobile est réservée aux jeunes âgés de 16 à 22 ans inclus, domiciliés dans la commune depuis 3 années révolues.

**Renseignez-vous en mairie sur les conditions d'inscription**

\* Liste des partenaires et associations en Mairie





Communauté de Communes  
Cœur de Loire



## ZÉRO DÉCHET ATTITUDE

VERS DES SOLUTIONS AU QUOTIDIEN - EN ROUTE POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

5 SEPTEMBRE

DE 14H À 17H30

1<sup>er</sup> NOVEMBRE

ENTRÉE GRATUITE

À POUILLY-SUR-LOIRE  
PAVILLON DU MILIEU DE LOIRE

5 SEPT-16 OCT : MERCREDI, SAMEDI ET DIMANCHE | 17 OCT - 1<sup>er</sup> NOV : TOUS LES JOURS

100% Proximité et vivre | 17 QUAI JULES PARIOT POUILLY-SUR-LOIRE TEL : 03 66 38 54 34

## RANDO ÉCO



Comme indiqué dans le bulletin municipal de cet été, Mesves Anim' organise une rando éco entre Mesves et Pouilly afin de nettoyer les abords de notre belle N7, victime des déchets jetés par des gens peu scrupuleux ou tombant des véhicules à destination de la déchèterie. Une balade qui lie amitié, détente mais aussi respect de la nature avec à la clé une pause gastronomique. Selon le nombre de participants une date sera définie.

**Inscrivez-vous en Mairie !**

## ASCM « LES MILLE PATTES »

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, l'ASCM « Les Mille Pattes » a repris l'ensemble de ses activités à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Pour faire un rapide bilan de ce début de saison, on note que :

- **les randonnées** sont appréciées des marcheurs locaux mais malheureusement on est souvent tributaire du temps.

- **la gymnastique douce et tonique** est l'activité qui n'a pas progressé dans le temps présent.

L'arrivée de nouveaux membres n'a pas permis de compenser les défections. On reste sur un effectif d'à peine une trentaine d'adhérents qui participent régulièrement à chaque séance, avec engouement et toujours dans une ambiance conviviale, grâce aux animateurs de l'Adess 58.

Il serait souhaitable de recruter quelques personnes de plus car c'est cette activité qui est la plus onéreuse pour notre association.

- **le scrabble** en duplicate connaît toujours un large succès. Chaque séance est attendue par ses adeptes.

L'ASCM « Les Mille Pattes » est une association dynamique de votre commune, elle vous permet de vous divertir, de vous détendre, de vous maintenir en forme et en pleine santé physique ou mentale.

N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus. On a besoin de vous.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à me contacter au : 061413 06 57.

*Le président, Gérard Magré*

## CALENDRIER DES SÉANCES

### DE SCRABBLE 2020

**LES MERCREDIS À 14H30 :**

- 25 novembre - 9 décembre

**LE VENDREDI À 14H00 :**

- 13 novembre

*Merci de vous inscrire pour chaque séance auprès de Catherine et Jean-Marc DEROUX au*

**03 86 69 01 88**

## UN GRAND MERCI...



Merci à l'équipe municipale de m'avoir permis de mener mon projet à bien, et surtout un grand merci à toute ma fidèle clientèle qui a joué le jeu en faisant vivre

un commerce de proximité.

L'ouverture d'un commerce a été une belle expérience pour moi, j'y ai pris beaucoup de plaisir et j'ai trouvé un enrichissement professionnel.

C'est avec plaisir que je vous annonce que LHASSEN a repris votre Proxi Marché.

Fidèle à notre petit village et pour faire perdurer les petits commerces, consommons « local » et « circuit court », je vous invite à faire vivre votre Proxi Marché et je souhaite à mon successeur une aussi belle aventure que la mienne.

*Carinne GACHON*

**ÉTAT CIVIL :** 3<sup>ème</sup> trimestre 2020

**DÉCÈS :** Louis GORGÉ, le 16 août 2020  
à Cosne-sur-Loire

**NAISSANCE :** Léo, Marcel, Claude PIETRANGELI,  
le 27 septembre à Nevers



## LOGO

Les logos proposés jusqu'à ce jour n'ont pas retenu notre attention : jugés trop « conventionnels » et peu attractifs. La municipalité a fait le choix d'un logo plus dynamique, plus coloré, qui rappelle la Loire, le Mazou, le village, la N7 et ses platanes.

Après plusieurs rencontres avec un créateur, talentueux ami de notre village qui participe à la réalisation de BD, pochettes de disques, affiches..., celui-ci nous a proposé plusieurs esquisses et le choix s'est porté sur le logo ci-dessus qui va dorénavant orner le papier à en-tête et certains documents municipaux.



## SALLE DES FÊTES

Les usagers de la salle des fêtes bénéficient de la réfection de l'estrade et des peintures murales.

Ces travaux de rafraîchissement ont été effectués pendant l'été et réalisés par Jacques SCHMITT.

## FESTIVITÉS DE NOËL DANS UN CLIMAT PARTICULIER

*La crise sanitaire nous contraint à modifier nos habitudes.*



### **POUR LES PETITS :**

Le spectacle de Noël destiné aux enfants ne pouvant avoir lieu dans une salle trop exiguë ne permettant pas de maintenir une distanciation

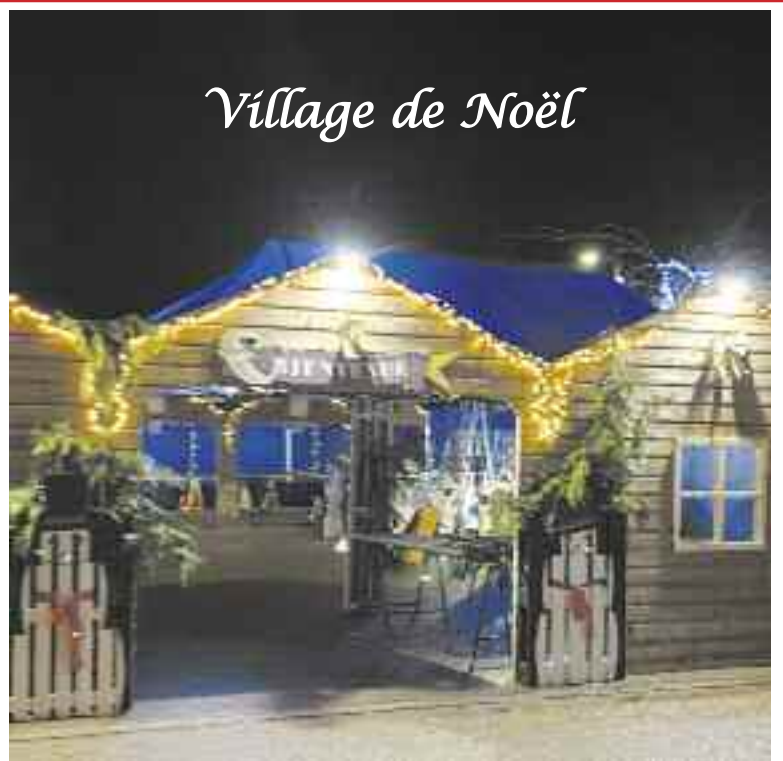
de sécurité sanitaire, un paquet surprise sera distribué à nos jeunes. En cas d'absence, les paquets seront stockés en mairie jusqu'au 18 décembre. Merci de venir les retirer.



### **POUR NOS AÎNÉS :**

Les consignes sanitaires de l'agence de santé et de la préfecture nous interdisent de réunir, comme le veut la tradition, nos aînés autour d'un repas de Noël.

Chacun recevra un colis garni distribué par les élus.



### **POUR TOUTES ET TOUS :**

Concernant notre traditionnel Village de Noël : le conseil municipal reste optimiste et a voté pour l'organisation de cette fête le 20 décembre prochain.

Des exposants ont déjà contacté la mairie.

On croise les doigts... La réalisation du village de Noël est soumise à autorisation préfectorale.